



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
COINSINS

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 06 DECEMBRE 2021**

Le Président Edo SBRISSA ouvre la séance à 20h15.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel**
 2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2021**
 3. **Communications du Bureau**
 4. **Préavis N° 007/2021** relatif à l'adoption du budget pour l'année 2022
 - a) présentation par la Municipalité
 - c) rapport de la Commission de Gestion et des Finances
 5. **Election d'un(e) membre de la Commission de Gestion et des Finances**
 6. **Informations municipales**
 7. **Divers et propositions individuelles**
-

<p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU LUNDI 06 DECEMBRE 2021</p>
--

1. Appel

L'appel fait constater la présence de 30 conseillères et conseillers. Le quorum est atteint. Vu ce qui précède, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président prend note que trois personnes désirent se faire assermenter et demande qu'elles viennent vers lui pour se nommer clairement. Il s'agit de :

- Mme Claudie WETZEL
- M. Francis JAGGI
- M. Patrick ANDREY

Après avoir regagné leur place, ces personnes sont assermentées par le Président, conformément à la coutume et au règlement.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2021

La lecture du procès-verbal n'est pas sollicitée cependant, pour donner suite à des remarques de certains conseillers avant la séance, le Syndic M. Laurent BARDET tient à ajouter la précision suivante, concernant le préavis N° 004/2021 :

« La décision de retirer les cautionnements du plafond d'endettement n'altère pas la possibilité de faire appel à ceux-ci. Ils sont simplement directement inclus dans le plafond d'endettement et donc plus reflétés dans une section à part. Les règles pour la délivrance ou l'utilisation d'un tel outil restent les mêmes. »

Après cette clarification le procès-verbal est approuvé à la majorité.

3. Communications du Bureau

Le Président Edo SBRISSA annonce les prochaines dates du Conseil, à savoir les lundis suivants, sous réserve des annonces au pilier et des besoins :

- 4 avril 2022
- 20 juin 2022 (obligatoire)
- 10 octobre 2022
- 5 décembre 2022 (obligatoire)

4. Préavis N° 007/2021 relatif à l'adoption du budget pour l'année 2022

- a) Le Président donne la parole à M. Laurent BARDET qui propose de ne pas procéder à la lecture complète du préavis municipal. La proposition étant acceptée, seule la conclusion est lue en recommandant à l'assemblée d'approuver le budget 2022.

Celui-ci nous informe d'un total des recettes de Fr. 4'166'230.- et un total des dépenses estimées à Fr. 4'100'595.- soit un excédent de revenus de Fr. 65'635.-.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 06 DECEMBRE 2021

- b) Le Président remercie la Municipalité et prie la Commission de gestion et des finances de porter à la connaissance des Conseillers leur rapport par l'intermédiaire de M. Yannick SUBLET.

La Commission constate un budget légèrement bénéficiaire dont les points relevés sont les suivants :

1. Entretien du réseau des égouts : frais en forte hausse en deux ans, principalement dus à la planification de l'entretien des collecteurs.
2. Cotisation à la caisse de prévoyance des employés de la Commune en augmentation : la Municipalité a décidé d'augmenter durablement ses cotisations pour assurer une rente digne aux employés. La démarche est soutenue par la Commission.
3. Entretien place et cimetière : budget à la hausse pour des réfections nécessaires de la place de jeux mais affectant cependant peu le budget.
4. Accueil petite enfance et contribution LAJE : malgré la dénonciation pour juin 2021 d'une convention de subventions avec Duillier, le poste est maintenu au budget encore cette année, en cas d'un hypothétique rattrapage qui pourrait être réclamé par Duillier, selon confirmation de M. Laurent Bardet.
5. Plan d'investissement futur : il contient principalement des entretiens cycliques ainsi que l'extension du Collège du Bois-de-Chênes dont les frais seront répartis selon les termes conclus avec l'AISE. L'ensemble des montants annuels du plan d'investissement sont relativement faibles et ne mettent pas en danger l'équilibre financier communal bien que la Commission recommande de les financer sans emprunt bancaire.
6. Budget SIAEP Coinsins-Duillier pour 2022 : tenue simple et claire qui évolue très peu d'une année à l'autre. La Commission recommande son approbation.

Ce rapport propose d'accepter le budget 2022 tel que présenté.

Le Président Edo SBRISSA remercie et ouvre la discussion.

M. Nicolas JORAY prend la parole et revient sur la dénonciation de l'accord Coinsins/Duillier concernant l'accueil petite enfance. Il demande quelle implication il y aurait pour les parents en cas d'une nouvelle négociation ?

M. Laurent BARDET explique que les subventions seraient calculées différemment car actuellement elles ne sont pas basées sur le revenu des parents.

M. JORAY demande pourquoi il n'y a dès lors pas de transport pour Vich afin de ne pas être obligé d'aller à l'UAPE de Duillier qui n'est plus subventionnée ?

Le Syndic explique qu'à la suite de la dénonciation de l'accord en 2020 pour 2021, un transport vers Vich n'a pas été mis en place car personne n'a demandé ce trajet spécifique et personne n'est revenu depuis. Il précise également que l'UAPE de Duillier n'est pas subventionnée par Coinsins s'agissant d'une structure privée.

Le Syndic excuse l'absence de la Boursière qui n'a pu venir ce soir pour raison de maladie.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 06 DECEMBRE 2021

M. André LEVEQUE prend la parole et revient sur le 'Plan des Dépenses d'Investissements' notamment sur l'extension du Collège du Bois-de-Chêne. Il demande si la proposition vient de l'AISE ou de quelqu'un d'autre ? La Municipale Marlyse PERROSET nous explique que Coinsins se doit d'accueillir désormais les 5^{ème} et 6^{ème} années et que pour accueillir toutes les classes de l'Etablissement de l'Esplanade, une demande de l'AISE a été faite pour augmenter le nombre de classes à Coinsins. Un préavis avec tous les détails sera soumis prochainement.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion est close.

Il est passé au vote :

Le Conseil général

Vu le préavis N° 007/2021
Où le rapport de la Commission de gestion et des finances
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour

Décide

- 1) **d'approuver** à la majorité moins 1 abstention le budget 2022 tel que présenté par la Municipalité.

5. Election d'un membre de la Commission de Gestion et des Finances

Le Président Edo SBRISSE explique qu'une place sera vacante à la Commission de gestion et des finances à la suite de la démission d'un des membres au 31.12.2021. Il demande s'il y a des candidats pour cette Commission des plus intéressantes. Personne ne s'annonçant, le président propose M. Léon SPICHIGER qui accepte. Il est nommé membre de la Commission de gestion et des finances à l'unanimité.

6. Informations municipales

M. Laurent BARDET annonce que la demande déposée lors du dernier Conseil par M. Lévêque n'a pas pu être finalisée. (Préavis N° 003/2021)
Il remercie les Conseillers de leur présence et remercie particulièrement M. Zarlotin, l'employé communal, pour les décorations de Noël mises en place dans Coinsins. Il souhaite à toute l'assemblée de bonnes fêtes de fin d'année en bonne santé.

7. Divers et propositions individuelles

Mme Catherine FAUPEL explique qu'un coinsinois du 'vieux village' lui aurait demandé s'il y avait la possibilité de remettre un pilier public dans cette partie du village. Actuellement les deux piliers sont à l'arrêt de bus et au bâtiment de commune donc assez éloignés pour les personnes moins mobiles. Elle relève qu'un tableau existe déjà pour les affiches officielles et demande si c'est envisageable de l'utiliser ?

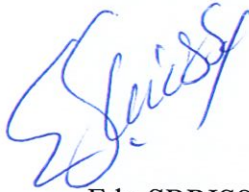
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU LUNDI 06 DECEMBRE 2021

Le Syndic répond qu'il va regarder ce qui peut être fait car il y a certaines règles à respecter notamment de s'assurer qu'aucune affiche ne puisse être arrachée de façon malveillante. En attendant il informe que le site internet est toujours à jour pour les communications.

Le Président informe les Conseillers qu'il a reçu les livres commandés sur le Bois-de-Chêne. Il propose leurs remises dans la salle des Commissions, le mardi suivant dès 19h et il rappelle leur prix unitaire de Fr. 38.-.
Il informe également sa vente à la boutique 'Passion cadeau' à la Grand Rue à Gland s'il y a d'autres personnes intéressées.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 20h45.

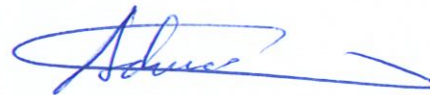
Le Président :



Edo SBRISSA



La Secrétaire :



Gayle ADAMS